

FEUILLETON DU "SAMEDI", 20 AVRIL 1901 (1)

Marie - Jeanne

OU LA FEMME DU PEUPLE

TROISIÈME PARTIE

Deux crimes

CHAPITRE XIII. — PAUVRE MÈRE !

(Suite)

— Et c'est pour cela que tu ne te soucies pas qu'on aille te chercher chez elle !

— Mais, en ce cas, je te répéterai ce que je t'ai déjà dit : « Le mari est le roi du foyer conjugal. »

— Tais-toi ! Oui, Marie-Jeanne m'a défendu de retourner... chez elle...

— Et toi ?...

— Moi, je pense qu'elle a eu raison.

— Ah ! bah !

— Je regrette seulement qu'elle ne l'ait pas fait plus tôt... avant le jour où, poussé par toi, je lui ai volé ses pauvres économies.

— Volé... Mais ce qui appartient à la femme appartient à son époux...

— Oui, quand c'est le fruit de son travail, à lui ; mais lorsque cet argent a été gagné par elle, le lui dérober, c'est une action indigne. L'homme qui mange l'argent de sa femme est un misérable, un lâche.

— Y a peut-être du vrai dans ce que tu dis là, répondit Rémy, mais te voilà sans domicile, mon vieux...

— Oui, sans domicile...

— Eh bien ! viens avec moi.

— Avec toi ; où ça ?

— Chez moi, donc. Tu habiteras mon Louvre ; il n'est pas grand, mais en se serrant un peu... Quand il y a de la place pour un, il y en a pour deux. Et pour ce qui est des comestibles, nous partagerons en frères, et si le ventre n'est pas assez lesté... on fera un pli à la ceinture.

— La misère à deux est moins lourde à porter...

Nous en avons vu bien d'autres, Bertrand, et nous n'en sommes pas morts !...

— En route donc !

— Je n'accepte pas !

— C'est cependant de bon cœur que je te l'offre !

— C'est avec fermeté que je refuse !

— T'as tort !...

— C'est entré là-dedans et ça n'en sortira plus ! répliqua Bertrand en se frappant le front.

— C'est de l'entêtement, ça !

— C'est de la volonté !

— Ça se ressemble comme deux gouttes de vin ! riposta Rémy en ricanant faux.

— Garde ton opinion, je garde la mienne ! prononça Bertrand, en retournant s'asseoir sur le banc.

Rémy l'y suivit, ne pouvant se décider à le quitter.

— Mais enfin, dit-il, tu ne vas pas, je suppose, passer la nuit sur ce banc ?

— Qu'est-ce que ça peut te faire, à toi ?

— Alors, décidément, tu repousses mon offre ?

— Décidément, oui.

— Eh bien ! nom d'un tonnerre ! il ne sera pas dit que j'aurai abandonné un ami comme toi dans la peine !... un ami que j'aime, que j'estime !

— Puisque tu ne veux pas me suivre, c'est moi qui resterai avec toi ! Tu ne veux pas partager mon logement, c'est moi qui partagerai le tien !... Il y a de la place pour deux sur ce banc, et j'y reste !

Et bravement il s'assit à côté de Bertrand.

Ils restèrent en face l'un de l'autre, se regardant sans parler.

Ce fut Rémy qui le premier rompit le silence.

— Ecoute, mon vieux Bertrand, dit-il, te voilà sans asile et n'ayant ni sou ni maille.

— Qu'est-ce que tu deviendras si tu t'obstines à refuser mon offre ?

— Tu veux travailler ; mais avec l'estomac vide et brisé de fatigue après une nuit passée à l'hôtel de la belle étoile, tu n'auras pas demain la force d'aller quêter de l'ouvrage.

— C'est possible, répondit Bertrand.

— Eh bien, viens avec moi et quand tu seras plus paisible, quand

tu seras reposé et réconforté un peu, si tu t'obstines dans tes idées laborieuses, si t'es bien décidé à t'emballer sur le chemin de la vertu, je ne promets pas de t'y suivre, j'en aurais pas le courage ; mais aussi vrai que, depuis quinze ans, pas une goutte d'eau n'a souillé mes lèvres, je jure de ne pas t'en détourner.

Bertrand se sentait ébranlé.

A l'exaltation qui s'était emparée de lui lorsqu'il promettait à Marie-Jeanne de ne reparaitre devant elle que lorsqu'il lui ramènerait son enfant, avait succédé une défaillance complète du corps et de l'esprit.

Sans le sou, sans ouvrage, sans logis, qu'allait-il devenir ?

Est-ce que le découragement ne surgirait pas au bout de la lutte pour la vie qui allait commencer ?

A cette pensée que le courage pourrait lui manquer et qu'il ne tiendrait pas le serment fait à Marie-Jeanne il sentit que son cœur se serrait.

Rémy lui offrait un gîte ; en outre, l'ancien compagnon de débauche lui promettait qu'il le laisserait libre d'agir à sa guise : pourquoi n'accepterait-il pas ?

Il se leva et regardant Rémy bien en face :

— Tu m'as dit que nous vivrions chacun selon notre idée ?

— Je l'ai dit et je te le répète !

— En ce cas, j'accepte ton offre.

— Bravo ! Pour commencer, je vas te mener à mon logement.

Tous deux prirent alors le chemin qui conduit à la rive droite.

Bertrand réfléchissait et Rémy respectait son silence, sachant bien qu'il était la cause réelle de la rupture survenue entre Marie-Jeanne et son mari.

A l'heure même où les deux hommes arrivaient aux abords du canal Saint-Martin, la pauvre Marie-Jeanne regagnait le logement de la rue Grange-aux-Belles.

Après s'être laissé attendrir par les supplications de son mari coupable, après avoir pendant quelques instants ajouté foi à la sincérité de son repentir, elle n'avait pas tardé à sentir s'évanouir la lueur d'espérance qui l'avait soutenue au moment où elle venait d'abandonner son fils.

Elle pensait qu'elle ne devait plus compter que sur son travail pour gagner l'argent qui la mettrait à même de reprendre, un jour, son enfant, mais qu'il lui semblait éloigné, cet heureux jour !



On la connaissait bien et on l'estimait dans le magasin où elle se rendit.

(1) Commencé dans le numéro du 22 décembre 1900.